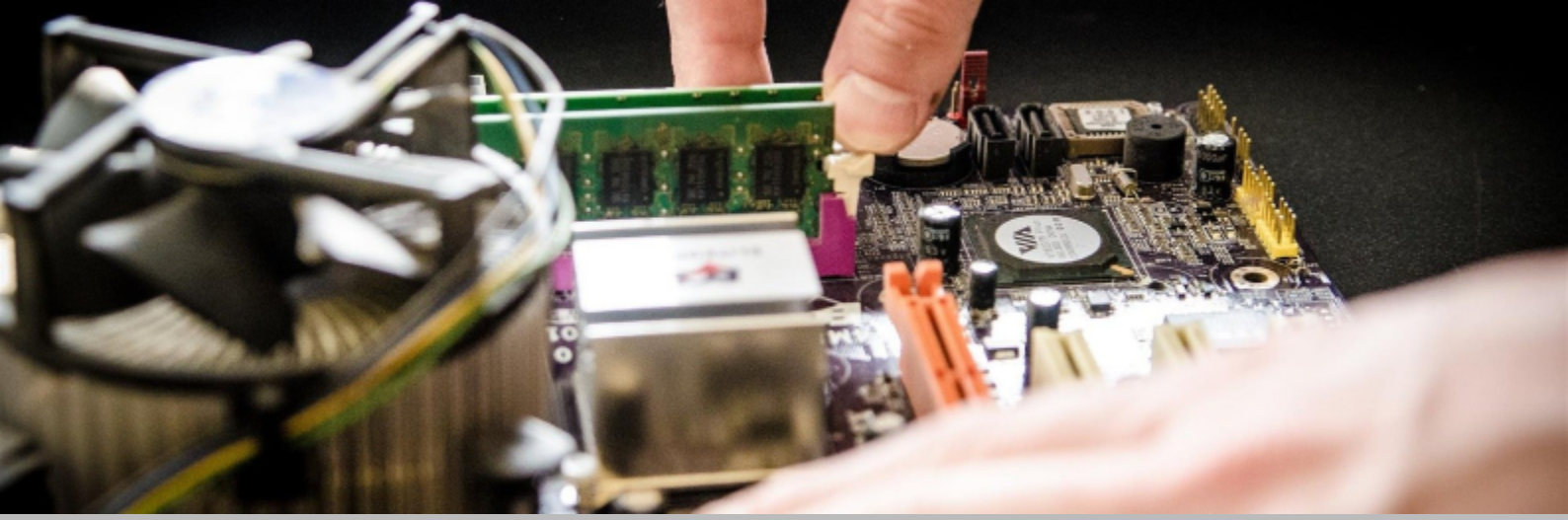

Mise à jour août 2021

Module PART 66 | Module 4 : Principes essentiels d'électronique B1.1-B1.3

FORMATION COURTE LICENCE PART 66

Istres | Pôle Formation UIMM SUD – AFPI Provence
Dates | Nous consulter

CONTACT

Imane Garba
04 42 11 37 94
garba@cfaiprovence.com

COÛT

Tarifs disponibles sur demande

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les bases élémentaires de l'électronique.

DURÉE ET ORGANISATION

Durée | 21 heures (3 jours)
Nombre de stagiaires | 4 à 12

L'usage du masculin est adopté pour faciliter la lecture et ne reflète aucune préférence de genre.

PROGRAMME

Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014.
Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :

- Les semi-conducteurs : diodes, transistors, circuits intégrés
- Les circuits imprimés
- Les servomécanismes

VALIDATION

- Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM ≥75% du module
- Attestation des acquis de la formation
- Attestation de fin de formation

ADMISSION

PUBLIC

- Mécaniciens aéronautiques désirant obtenir une licence européenne EASA Part 66.
- Mécaniciens militaires en reconversion civile.
- Toute personne ayant un niveau Baccalauréat général ou technique.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un titre ou diplôme aéronautique reconnu ou d'un Baccalauréat général ou technique.
- Avoir un dossier d'admission PART 147 validé auprès du centre de formation.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

OPTIONS AU CHOIX

Option 1 : Présentiel

- Cours et suivis en présentiel avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

Option 2 : A distance

- Accompagnement et suivi(s) individuel(s) personnalisé(s) de 2h par semaine avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

Option 3 : Examen seul

- Examen seul en candidat libre en présentiel
- Pas d'accès aux supports de cours
- Pas de suivi individuel

Accès à la plateforme pédagogique :

- *Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant examen*
- *Livrets de cours homologués par l'Aviation Civile*
- *Bibliothèque technique*

Salles de cours et d'examen adaptées. Hall aéronautique de 3000m2 équipé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

- Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147)
- Questionnaire à Choix Multiples : 20 Questions – 25 minutes